

Le TOUCASSIN



C'EST LA
RENTÉE

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
#15 / OCTOBRE 2026

7



13



17





CHÈRES TOUCASSINES, CHERS TOUCASSINS,

Ce numéro est le premier de ce nouveau mandat. Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour la confiance que vous nous avez renouvelée, avec 75,5 % des suffrages. Ce résultat nous honore et nous engage. Nous continuerons d'assumer nos responsabilités avec passion et détermination, comme nous le faisons depuis maintenant six ans.

Les grands projets de notre commune avancent. La réflexion autour de la centralité se poursuit, tandis que la recherche de financements pour la nouvelle école auprès de nos partenaires publics est également en cours. Comme nous l'avons toujours fait, nous vous tiendrons informés de chaque étape, en toute transparence.

Mais au-delà des grands projets qui façonnent l'avenir de notre commune, nous poursuivons notre action au service de votre quotidien, avec la volonté constante de rechercher des économies et d'imaginer de nouvelles sources de financement. L'école et notre jeunesse restent une priorité pour notre équipe, comme en témoigne le dossier consacré à ces sujets dans ce numéro.

Vous découvrirez également les élus qui composent le nouveau conseil municipal, qui seront à vos côtés au quotidien, ainsi que leurs différentes délégations. Une équipe majoritaire dynamique, engagée et volontaire, qui aura à cœur de faire de Solliès-Toucas une petite ville qui bouge, tout en préservant ce qui fait la richesse et l'identité de notre commune : son cadre de vie.

Bonne lecture

Jérémie FABRE



RENTRÉE SCOLAIRE 2026

Retour à l'école pour les 206 enfants de l'école maternelle et les 384 élèves de l'école élémentaire. Avec des effectifs toujours importants, les chiffres restent relativement stables par rapport à l'année dernière.

Les écoles, qui sont au cœur des préoccupations de la municipalité, ont bénéficié ces dernières années d'une attention toute particulière. De nombreux travaux de rénovation et d'amélioration ont ainsi été réalisés afin d'offrir aux enfants et aux équipes éducatives des conditions d'accueil toujours plus agréables et adaptées.



AVANT

APRÈS

LES TRAVAUX RÉALISÉS CET ÉTÉ

Pour assurer un entretien régulier et réactif de ses établissements scolaires, la municipalité a fait le choix d'affecter un agent spécifiquement au suivi des deux écoles.

Présent au quotidien sur le terrain, cet agent joue aujourd'hui un rôle essentiel dans la vie des établissements. Sa connaissance des bâtiments, sa disponibilité et sa réactivité permettent d'intervenir rapidement pour les travaux d'entretien courant, les petites réparations et les remises en état nécessaires au bon fonctionnement des écoles.

Cette organisation de proximité a largement fait ses preuves. Elle permet d'identifier rapidement les besoins, d'assurer un suivi régulier des locaux et d'apporter des réponses concrètes aux différentes sollicitations des équipes éducatives.

Son action vient également en complément des interventions réalisées par des entreprises spécialisées pour les opérations nécessitant des compétences ou des moyens spécifiques. Plusieurs travaux importants ont ainsi pu être menés, notamment :

la réfection de l'étanchéité de toitures-terrasses au niveau des sanitaires ;

la reprise de l'étanchéité de certaines zones des bâtiments scolaires ;

le remplacement de l'ensemble des canalisations de certains sanitaires.





LES PROJETS D'ÉCOLE

A l'école maternelle Brigitte VINAI, les enfants sont répartis dans 9 classes avec une moyenne de 23 enfants par classe. L'équipe pédagogique, sous la direction de Claire BINDI, propose aux élèves de nombreux projets et activités tout au long de l'année scolaire.

Les activités sportives seront notamment au rendez-vous, avec des séances organisées au gymnase Jo Saint-Cast à Solliès-Pont ainsi qu'au dojo de Solliès-Toucas pour certaines classes. Un cross de l'école maternelle viendra également rythmer l'année scolaire et permettre aux enfants de partager un moment sportif et convivial.

La musique occupera également une place importante avec une chorale des grandes sections, organisée chaque vendredi, ainsi que la traditionnelle chorale de décembre.

Enfin, les élèves participeront au Prix littéraire national des Incorruptibles. Ce projet a pour objectif de développer le goût et le plaisir de la lecture, tout en favorisant les échanges entre les élèves. À l'issue de leurs découvertes littéraires, les enfants voteront pour leur album préféré. Les élèves les plus grands iront également à la rencontre des autres classes afin de leur poser des questions et de partager leurs impressions sur les ouvrages.

A l'école élémentaire Guy Menut, les élèves sont accueillis dans 16 classes. La répartition des effectifs permet d'avoir des moyennes de 21 élèves par classe en CP et CE1 et 26 élèves par classe en CE2, CM1 et CM2.

Cette année, l'école élémentaire dirigée par Nathalie NACCACHE s'engage dans l'élaboration d'un nouveau projet d'école,

qui placera la démarche éco-responsable au cœur des apprentissages et de la vie quotidienne des élèves.

Dans cette continuité, l'équipe pédagogique souhaite poursuivre le projet « École fleurie », déjà engagé au sein de l'établissement. Un nouvel aménagement des espaces verts est également envisagé, avec notamment l'acquisition de deux



serres. Le nouveau projet d'école s'attachera également à renforcer le parcours citoyen et le parcours santé des élèves. L'objectif est d'accompagner les enfants vers l'adoption de comportements responsables, favorisant ainsi un meilleur climat scolaire, le respect de chacun et la prévention des situations de violence.



LES AIDES FINANCIÈRES COMMUNALES

La municipalité poursuit sa politique d'aides financières aux écoles. En maternelle, **2100€** sont versés pour l'achat de matériel collectif, **700€** sont octroyés par classe pour l'achat de matériels pédagogiques, soit **8 400 €** au total. De plus, la ville verse **800 €** par classe pour des sorties, spectacle, etc soit **7 200€**.

En élémentaire, afin de réduire la facture des fournitures scolaires à la charge des familles, la commune verse une participation de **17 460 €** soit **45,50€/enfant**. La dotation partagée entre les 16 classes pour des sorties, spectacles, visites ou voyages sera de **11 200 €** au total.

RESTAURATION SCOLAIRE : PRÉSERVER LA QUALITÉ

Comme chacun peut le constater au quotidien, le coût des produits alimentaires a fortement augmenté ces dernières années. La commune est, elle aussi, directement concernée par cette hausse du prix des matières premières.

Afin de faire face à cette évolution, mais également aux exigences de la loi EGALIM, qui impose notamment l'intégration de 50 % de produits durables, dont 20 % de produits biologiques, dans la restauration collective, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité — opposition comprise — d'appliquer une augmentation de 0,40 € au prix du repas.



Le tarif du repas s'élève désormais à 3,60 €. Malgré cette évolution, il demeure inférieur à ceux pratiqués dans plusieurs communes voisines. Pour faire face à l'augmentation

des prix des matières premières et des coûts relatifs au respect de cette nouvelle loi, La ville a entrepris une démarche de demande de subvention auprès de l'Union Européenne pour l'achat de fruits, légumes et produits laitiers bio. Cette démarche permet de percevoir chaque trimestre un remboursement partiel des achats. La Ville reste particulièrement attachée à la qualité de la restauration scolaire. Les repas servis aux enfants sont ainsi préparés sur place, au sein de la cuisine centrale.

TRANSPORTS SCOLAIRES : MISE AU POINT

Jusqu'à l'année dernière, deux circuits de transports scolaires desservaient les écoles de la commune. **La ligne de la Guiranne-Les Papeteries, répondant aux critères d'éligibilité de la Région Sud, est intégralement organisée et financée par cette dernière.** Le circuit de Valaury, quant à lui, était pris en charge financièrement par la commune.

Depuis 2019, la ligne de Valaury ne répond plus aux critères fixés par la Région Sud, compétente en matière de transports scolaires. La municipalité de l'époque avait fait le choix de maintenir ce service aux frais de la commune. Initialement fixé à 19 000 € par an, son coût était passé à 40 000 € il y a trois ans. **Les premières estimations communiquées par la Région dans le cadre du renouvellement du marché public annonçaient par ailleurs une nouvelle hausse à compter de la rentrée 2026.**

Informée cet été de ces évolutions, la commune a donc décidé de mettre fin au financement du bus scolaire de Valaury. **Une décision motivée pas seulement pour son coût mais également par des contraintes techniques et réglementaires.**

Le circuit de Valaury concernait 30 familles sur les 300 que compte les écoles. Le bus, d'une capacité de 45 places n'était, par ailleurs, jamais complet. Dans le même temps, d'autres quartiers de la commune, confrontés à des contraintes de distance comparables, notamment les Lingoustes et les Corniches, ne bénéficiaient d'aucun service équivalent. **Cette situation soulevait ainsi la question de l'égalité d'accès au service public.**

À ces difficultés se sont ajoutés d'importants problèmes techniques à la suite de l'effondrement de la route des Andoulins. Les travaux nécessaires, estimés à près de 300 000 €, représentent un coût très important pour la commune. Le maintien de la circulation du bus de Valaury reposait en outre sur une dérogation exceptionnelle, soulevant des questions de sécurité et engageant la responsabilité du transporteur, de la Région et de la commune.

Ces différents éléments ont été présentés lors des deux conseils d'école organisés à la fin du mois de juin. À cette occasion, les parents d'élèves ont reconnu la pertinence des arguments liés au coût du service, à son niveau d'utilisation et aux contraintes de

sécurité. Un courrier a ensuite été adressé aux usagers de la ligne de Valaury et une réunion s'est tenue en mairie le 28 juillet. Aujourd'hui, la commune ne dispose **d'aucune garantie quant à l'évolution future du coût de ce service.** La Région a en effet indiqué que son marché, indexé sur plusieurs critères, notamment sur les prix des carburants, prévoit une révision des tarifs trois fois par an pendant les quatre prochaines années.

Après plusieurs années d'effort financier, le coût de cette desserte est devenu disproportionné au regard du nombre de bénéficiaires et des incertitudes pesant sur son évolution dans les prochaines années.

La municipalité assume ainsi une décision réfléchie, prise dans un souci de responsabilité dans la gestion des finances communales. **Elle n'engagera pas durablement des dépenses dont le montant ne peut être maîtrisé ni garanti dans le temps.**

Soucieuse toutefois d'accompagner les familles dans cette évolution et de leur proposer des solutions adaptées, **la municipalité a renforcé les capacités d'accueil du service périscolaire, aussi bien le matin que le soir.**

NOUVELLE ÉCOLE LE PROJET AVANCE !

Le projet de construction de la nouvelle école poursuit son chemin. Le permis de construire est en cours d'instruction auprès des différents services de l'État, une étape réglementaire essentielle qui nécessite plusieurs mois.

Parallèlement, la commune poursuit activement ses démarches afin de réunir les financements nécessaires à la réalisation de ce projet majeur pour l'avenir de notre commune.



UN ACCUEIL PÉRISCOLAIRE LUDIQUE

Pour l'année scolaire 2026-2027, la capacité d'accueil du périscolaire est portée à 125 enfants (soit 25 places supplémentaires). En maternelle comme en élémentaire, les enfants bénéficient d'une offre d'activités variée.

Au programme : activités sportives et musicales (football, jeux dansés, jeux de stratégie...), ateliers créatifs (arts plastiques, peinture, mosaïque, poterie, mandalas, bracelets brésiliens...), jeux de société et de stratégie, ainsi qu'un accès à la ludothèque.

L'expression et la valorisation des projets occupent également une place importante, notamment à travers le théâtre, la rédaction d'un journal trimestriel du périscolaire et la participation à la Newsletter, dans le cadre du PEDT/Plan Mercredi 2024-2027, qui réunit les différents partenaires éducatifs.

Pour cette nouvelle année, l'ensemble des projets s'articulera autour du thème « Voyage à travers les époques ». Les enfants partiront à la découverte de la Préhistoire, de l'Antiquité, du Moyen Âge, de l'époque contemporaine et du futur, au travers de nombreux projets ludiques, créatifs et pédagogiques.



TOUCAS MULTISPORTS DU NOUVEAU POUR LES PLUS PETITS

Pour la saison 2026-2027, l'UFOLEP propose un programme d'activités multisports destiné aux enfants des écoles sur le terrain multisports sur le temps périscolaire. Ces séances, placées sous le signe du loisir, de la découverte et de l'initiation permettent aux enfants de pratiquer différentes disciplines : sports collectifs, sports de raquette, sports individuels ou encore sports innovants.

Pour les enfants du CP au CM2, les séances sont proposées les mardis et jeudis de 16h30 à 18h30, de septembre à juillet, hors vacances scolaires.

L'inscription se fait sur un seul créneau, au tarif de 210 € la saison.

Nouveauté cette année, une séance est également réservée aux enfants de **grande section de maternelle, le lundi de 16h30 à 17h30**, au tarif de 105 € la saison. Elle permet aux plus jeunes de découvrir différentes activités sportives adaptées à leur âge.

Le mercredi, l'École Multisport du Gapeau accueille également les enfants de 4 à 6 ans de 9h à 10h (170 €) et les 7 à 9 ans de 10h15 à 11h45 (190 €). Les séances se déroulent au stade Lanza. Le paiement peut être effectué en trois fois et le dispositif est éligible au Pass'Sport.

Pour les inscriptions et renseignements : 07 45 05 99 83 ou rhaddouche@ufolep83.org.



Luciano ROBERTI

Adjoint à la sécurité et à la vie des quartiers, correspondant défense

SECURITÉ

Bilan estival du CCFF une mobilisation soutenue face au risque incendie

Dans un contexte marqué par un été caniculaire, la vigilance face au risque d'incendie est restée une priorité. Située sur un territoire entouré par les Monts Toulonnais et le massif de la Sainte-Baume, la commune est directement concernée par les enjeux de prévention et de surveillance des espaces forestiers.

Durant la saison estivale 2026, le Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF) a une nouvelle fois assuré une présence régulière sur le terrain. Sur les 67 bénévoles que compte le comité, 52 ont participé aux missions de surveillance.

Les équipes du CCFF ont été mobilisées tout au long de la saison à travers différentes missions.

Les patrouilles en 4x4 ont représenté **246 sorties**, réparties sur 127 jours, pour un total de **453 heures de surveillance et 6 038 kilomètres parcourus**. Pas moins de 47 bénévoles ont participé à ces patrouilles.

La vigie a également été occupée durant 12 journées, avec la participation de 13 bénévoles, permettant une surveillance complémentaire et une observation stratégique des massifs.

Les équipes VTT ont quant à elles réalisé **64 patrouilles, représentant 1 712 kilomètres parcourus**.

La saison a été marquée par un nombre important de journées présentant un niveau de risque élevé.

Sur l'ensemble des deux secteurs, les Monts Toulonnais et la Sainte-Baume, **206 journées vigilance ont été signalées par la préfecture**, dont 4 en rouge et 6 en rouge extrême.

Au cours de la saison, 45 véhicules en infraction ont été signalés entre l'IME et Signes, un chiffre en légère baisse par rapport à l'année précédente.

Les bénévoles du CCFF ne sont pas chargés de verbaliser les usagers. Leur rôle est avant tout de sensibiliser, informer et rappeler les règles d'accès aux espaces forestiers, notamment lorsque les conditions de risque imposent des restrictions.

L'action du CCFF ne se limite pas à la saison des feux de forêt.

Tout au long de l'année, les bénévoles répondent présents pour accompagner la commune lors des différents événements et manifestations.

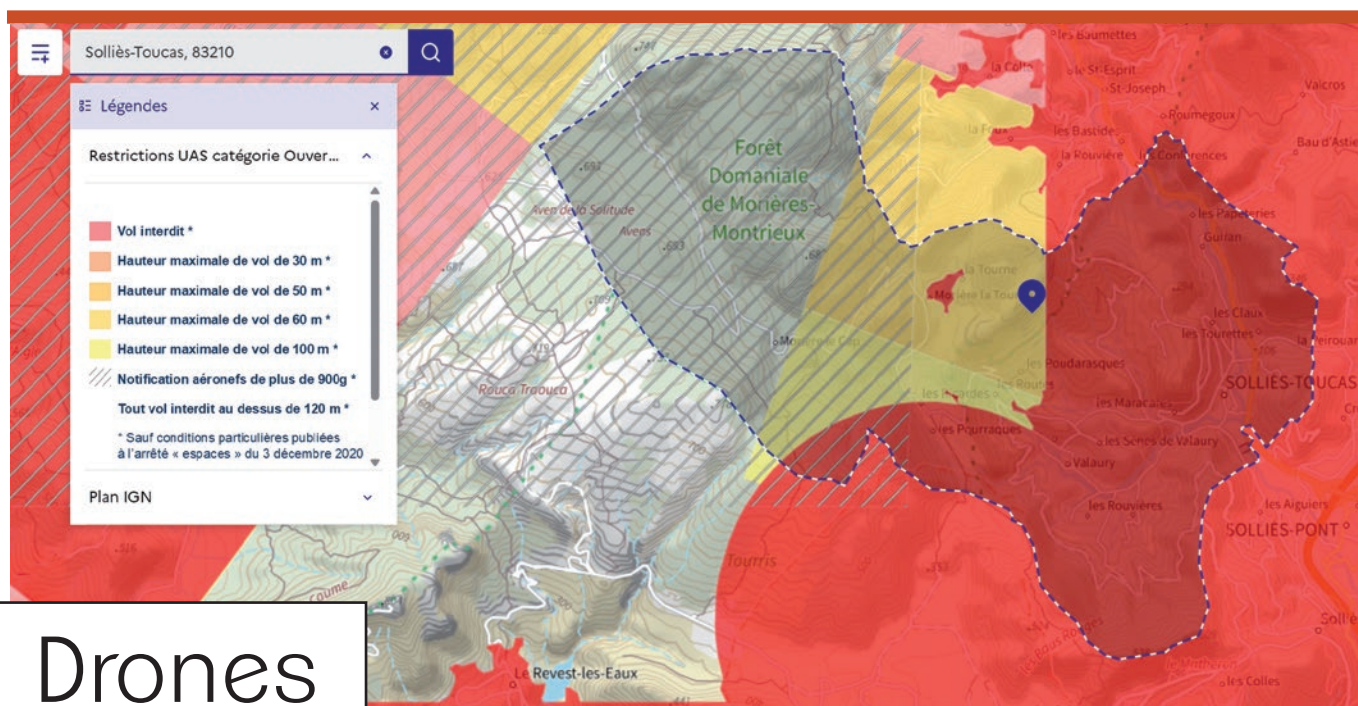
En 2026, ils ont notamment participé à l'ensemble des commémorations du village, ainsi qu'à plusieurs rendez-vous organisés par la municipalité et les associations : Carnaval, Bal des pompiers avec la gestion du stationnement, Course de la Victoire et Forum des associations.

Le CCFF peut également être mobilisé dans le cadre d'opérations exceptionnelles.

En novembre 2025, 12 bénévoles avaient ainsi participé pendant deux jours à une opération menée dans le cadre du plan ORSEC, à la suite de la disparition d'un spéléologue.

La saison estivale 2026 s'est officiellement clôturée lors de la réunion-bilan du CCFF le 2 octobre dernier lors de laquelle Monsieur le Maire Jérémie Fabre et son adjoint à la sécurité Luciano Roberti ont remercié tous les volontaires, qui cette année encore, ont participé à la sauvegarde de notre patrimoine forestier.





Drones

rappel de la réglementation à Solliès-Toucas

L'utilisation des drones est soumise à une réglementation stricte visant à garantir la sécurité des personnes, des biens et le respect de la vie privée.

À Solliès-Toucas, comme dans les autres communes françaises, le vol d'un drone n'est pas libre.

Le survol de l'espace public en agglomération est en principe interdit, sauf exceptions prévues par la réglementation.

Le survol des propriétés privées et des habitations doit également respecter les droits des propriétaires. Par ailleurs, filmer ou photographier une personne se trouvant dans un lieu privé sans son consentement peut constituer une atteinte à la vie privée, sanctionnée par l'article 226-1 du Code pénal, qui prévoit notamment jusqu'à un an d'emprisonnement et 45 000 € d'amende.



AVANT DE FAIRE VOLER UN DRONE : INFORMEZ-VOUS, VÉRIFIEZ LA ZONE ET RESPECTEZ LA RÉGLEMENTATION.

AVANT TOUT VOL, VÉRIFIEZ LA ZONE SUR

cartes.gouv.fr

Le territoire de Solliès-Toucas est concerné par des restrictions aéronautiques. Avant toute utilisation d'un drone, il est indispensable de consulter la cartographie officielle afin de vérifier les conditions applicables au secteur concerné.

EN RÉSUMÉ, VOUS NE DEVEZ PAS

- survoler les personnes ;
- voler de nuit ;
- voler au-dessus de l'espace public en agglomération ;
- perdre de vue votre aéronef en vol ;
- dépasser la hauteur maximale de vol de 150 mètres ;
- voler à proximité des aéroports et aérodromes ;
- survoler les sites sensibles ou protégés.

Pluie-Inondation, ayons les bons réflexes

De la fin août à la mi-décembre, les territoires du pourtour méditerranéen sont exposés à des épisodes de pluies intenses, qui peuvent conduire à des crues soudaines et dangereuses.

Face à ces phénomènes de moins en moins exceptionnels, ayons les bons réflexes : ils peuvent nous sauver la vie.

En effet, en seulement quelques heures, il peut tomber l'équivalent de plusieurs mois de précipitations.

EN CAS D'ALERTE :

- Reportez l'ensemble de vos déplacements, à pied ou en voiture ;
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école ou à la crèche, ils y sont en sécurité ;
- Restez ou rentrez à l'intérieur d'un bâtiment et montez en hauteur lorsque c'est possible ;
- Si possible, coupez les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage sans vous mettre en danger ;
- N'utilisez pas votre voiture, ce n'est pas un espace sûr. Quelques centimètres d'eau peuvent suffire à l'emporter ;
- Ne descendez pas dans les sous-sols ou les parkings souterrains ;
- Eloignez-vous des cours d'eau, des berges et des ponts. Pour éviter la foudre, ne vous réfugiez pas sous un arbre ;
- Restez informés et à l'écoute des consignes des secours et/ou de la mairie ;
- Souciez-vous des personnes vulnérables et isolées et contactez-les en privilégiant les SMS.



Plus d'informations : pluie-inondation.gouv.fr

ÊTRE INFORMÉ AVANT, PENDANT ET APRÈS UN ÉPISODE DE PLUIE INTENSE

La commune dispose de plusieurs outils pour informer les habitants :

Les alertes SMS de la Ville

Solliès-Toucas propose un système d'alerte par SMS afin d'informer rapidement la population en cas de risques majeurs, notamment les **inondations** et les phénomènes météorologiques importants. Inscription sur le site de la ville.

L'application mobile : activez les notifications pour recevoir les informations en temps réel.

Les réseaux sociaux (facebook, instagram) et le site Internet vous informent en temps réel des épisodes météorologiques intenses.

L'application My Predict

Grâce au dispositif mis en place avec le **Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau (SMBVG)**, les habitants peuvent télécharger gratuitement l'application **My Predict** afin de recevoir des informations sur les risques climatiques (orages, pluies intenses, inondations...) ainsi que les consignes adaptées.



Dès aujourd'hui, et en anticipation de toute urgence qui pourrait survenir pendant la saison des pluies intenses, **préparez un kit d'urgence 72h** : nourriture et eau potable, médicaments, radio à piles, bougies, copie de la carte d'identité...





VIE ÉCONOMIQUE

De nouveaux propriétaires pour nos deux boulangeries !

Ces derniers mois, les deux boulangeries ont connu un changement de propriétaire, permettant de poursuivre l'activité de ces commerces essentiels à la vie quotidienne du village.

LA BOULANGERIE DE LA FONTAINE : UNE NOUVELLE AVENTURE À SOLLIÈS-TOUCAS

Depuis le 1^{er} mai 2026, **Nathan Canu et Carmen Claeys** sont les nouveaux propriétaires de la Boulangerie de la Fontaine, anciennement Maison Florette.

Tous deux issus de la gastronomie, ils se sont rencontrés à Marseille alors qu'ils travaillaient au restaurant **AM par Alexandre Mazzia**. Nathan, diplômé en boulangerie et pâtisserie du Lycée Anne-Sophie Pic, et Carmen, diplômée en cuisine de Ferrandi Paris, ont souhaité mettre leurs expériences en commun autour d'un projet qui leur ressemble.

Pour Nathan, ce retour à Solliès-Toucas est aussi un retour aux sources : sa famille y vit depuis **quatre générations**. Après plusieurs

années passées à se former et à travailler ailleurs, il souhaitait revenir au village et y mettre son savoir-faire au service de la vie locale. Carmen, originaire des Philippines et ayant vécu plusieurs années à New York, a quant à elle été séduite par le charme et la convivialité de Solliès-Toucas.

Souhaitant respecter l'histoire de la **Boulangerie de la Fontaine**, les nouveaux propriétaires ont choisi de **conserver l'équipe en place** ainsi que plusieurs spécialités appréciées des habitants, comme le pain au levain et le pain aux fruits. Ils souhaitent également développer progressivement de nouvelles créations et enrichir leur gamme de



pains et de viennoiseries.

Avec cette nouvelle aventure, Nathan et Carmen souhaitent faire de la **Boulangerie de la Fontaine** un véritable lieu de vie du village, alliant qualité, tradition et nouveauté.

Bienvenue à Nathan et Carmen dans la vie économique et commerçante de Solliès-Toucas !

FLORENT ET EMMANUELLE ÉCRIVENT UNE NOUVELLE PAGE DE LA BOULANGERIE « MAURENT »

C'est une nouvelle étape professionnelle que viennent de franchir Florent et Emmanuelle Pichenet, qui ont repris le 1^{er} mai 2026 la boulangerie située sur la RD 554, désormais baptisée « **Les Douceurs de la Vallée** ». Une aventure qu'ils abordent avec enthousiasme, après respectivement 20 et 15 années passées dans le métier. Pour Florent, la pâtisserie est avant tout une passion qu'il souhaite aujourd'hui partager à travers ce nouveau projet.

La boulangerie, ils la connaissent déjà bien puisqu'ils y travaillaient aux côtés d'Alain et Sabine Maurent, qui leur ont fait confiance et les ont accompagnés dans cette reprise. Leur volonté est aujourd'hui de faire évoluer l'établissement tout en respectant son histoire et les habitudes de ses clients.

Cette continuité se retrouve également dans l'équipe, composée de plusieurs anciens collègues, mais aussi de nouveaux collaborateurs et de jeunes apprentis. Tous partagent la même envie de faire vivre la boulangerie au quotidien et de proposer des produits de qualité.

Florent et Emmanuelle souhaitent conserver les spécialités appréciées des Toucassins tout en apportant progressivement leurs propres idées. Ils souhaitent notamment développer de nouvelles créations éphémères au fil des saisons, en pains, pâtisseries, viennoiseries et snacking, tout en restant à l'écoute des envies de leurs clients.

Pour eux, une boulangerie est bien plus qu'un commerce : c'est un lieu de proximité et de convivialité, où se créent chaque jour des échanges avec les habitants.

Leur ambition est ainsi de préserver l'âme de la boulangerie tout en écrivant une nouvelle page de son histoire, aux côtés de leur équipe et des Toucassins.

Bienvenue à Florent et Emmanuelle dans la vie économique et commerçante de Solliès-Toucas !





UNE NOUVELLE AGENCE IMMOBILIÈRE : L'ATELIER IMMOBILIER

Vendre, acheter ou louer un bien immobilier est rarement une décision anodine. Derrière chaque projet se trouvent une histoire, des enjeux financiers, des délais et parfois de nombreuses interrogations. Être bien accompagné, par un professionnel qui connaît réellement son secteur, prend alors tout son sens.

L'Atelier Immobilier est une agence indépendante et récente, mais portée par 15 années d'expérience et entourée d'une équipe dynamique.

Chaque projet bénéficie d'un interlocuteur dédié et d'un accompagnement complet, du premier rendez-vous jusqu'à la signature chez le notaire.

L'agence s'appuie également sur un réseau de partenaires locaux de confiance — notaires, diagnostiqueurs, géomètres, artisans et professionnels du bâtiment, etc — afin de faciliter et de sécuriser chaque étape du projet.

Vous avez un projet immobilier à Solliès-Toucas ou souhaitez simplement connaître la valeur actuelle de votre bien ?

L'estimation est gratuite et sans engagement.

✉ benoit@atelier-immobilier.fr

☎ 06 73 06 89 66

LES RENDEZ-VOUS GOURMANDS

En complément des commerces traditionnels, Solliès-Toucas propose également une offre de restauration variée grâce à la présence de plusieurs food trucks sur différents secteurs de la commune.

Cuisine asiatique, spécialités du Nord, saveurs tex-mex ou encore pizzas au feu de bois : les habitants peuvent retrouver chaque semaine différentes propositions culinaires à Lanza, à la Guiranne, sur le parvis de la mairie ou encore au hameau de Valaury.

Parmi les rendez-vous gourmands proposés :

- **Le Comptoir Hattori** pour une cuisine asiatique ;
- **Smokey'n Meat** pour des saveurs tex-mex ;
- **Le Temps d'une Frite** et ses spécialités du Nord ;
- **Geoffrey Pizza** et ses pizzas au feu de bois.

Pour connaître les jours, lieux et horaires de présence de chaque food truck, retrouvez toutes les informations pratiques sur le site de la Ville.

À travers ses commerces, ses artisans et ses nouvelles initiatives, Solliès-Toucas continue ainsi de faire vivre son économie locale et de proposer aux habitants une offre de proximité diversifiée.

LES FOOD TRUCKS À SOLLIÈS-TOUCAS
vous régaleront toute la semaine !

LE TEMPS D'UNE FRITE	GEOFFREY PIZZA	LE COMPTOIR HATTORI	SMOKEY'N MEAT
SPECIALITÉS DU NORD • Frites fraîches • Sauces belges • Burgers frais...	PIZZAS AU FEU DE BOIS • PIZZA À LA TOMATE • PIZZA À LA CRÈME • PIZZA À LA TRUFFE...	CUISINE ASIATIQUE • STREET FOOD ASIATIQUE • RECETTES DU MONDE • CRÉATIONS ORIGINALES • FRITURES/FRAÎCHEURS • BOULEAUX DE PRINTEMPS	SAVEURS TEX-MEX • TACOS AU POC/BOEUF PUR • FAJITAS ET WRAPS • QUESADILLAS • BURRITOS • TENDERS CROQUILLANTS • CHURROS GOURMANDS
☎ 06 08 8116 44	☎ 07 85 42 20 52	☎ 06 23 34 33 22	☎ 06 0113 34 09
Où nous trouver ? Mardi soir Parvis de la Mairie	Où nous trouver ? Mardi soir : Lanza Vendredi soir : La Guiranne Mardi soir : Parvis de la Mairie Jeudi soir : Lanza Vendredi soir : Hameau de Valaury	Où nous trouver ? Samedi soir Parvis de la Mairie	Où nous trouver ? Vendredi soir Parvis de la Mairie
Site web	Site web	Site web	Site web

La Municipalité soutient le commerce local !

Planning et menus susceptibles d'évoluer.
Infos à jour sur le site web et/ou les réseaux sociaux des food trucks.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Samedi matin de 7h à 12h30
Dans le centre-ville



VIE ASSOCIATIVE



Poussières de Mémoire faire vivre la mémoire de Solliès-Toucas

Créée en **juin 2026**, l'association **Poussières de Mémoire**, présidée par Christian Galibert, a pour ambition de préserver et de transmettre la mémoire de Solliès-Toucas à travers les témoignages de ses habitants.

L'idée est née à la suite de la découverte du travail réalisé par l'association « Passerelle de Mémoire » à Puget-Ville. Après le succès de la projection d'un film consacré à la mémoire de Solliès-Toucas, organisée en mars dernier à la salle des fêtes, l'envie de poursuivre cette démarche s'est concrétisée avec la création de cette nouvelle association.

Poussières de Mémoire souhaite recueillir des témoignages sur la vie quotidienne du village, des premières décennies du XXe siècle jusqu'à nos jours : familles, école, mariages, agriculture, artisanat, commerces, fêtes, associations, transports, travail à l'Arsenal, mais aussi les périodes des deux guerres mondiales et les personnalités qui ont marqué l'histoire locale.

Les témoignages seront enregistrés en vidéo et pourront s'appuyer sur des photos, documents ou objets personnels. Les entretiens dureront environ une heure et pourront être réalisés dans le local de l'association, au domicile des témoins ou en

extérieur, selon les possibilités.

L'association souhaite également favoriser les échanges entre générations, notamment en faisant participer des jeunes aux interviews, afin de leur permettre de découvrir directement l'histoire et le quotidien de leurs aînés.

Les premiers enregistrements débiteront à **l'automne 2026**. L'association, qui compte actuellement cinq membres, recherche également des **volontaires** pour participer à cette démarche, notamment pour accompagner les personnes avant et après les enregistrements.

Vous avez vécu à Solliès-Toucas, possédez des souvenirs, des photographies, des documents ou des anecdotes sur la vie du village ? **Votre témoignage peut contribuer à transmettre cette mémoire aux générations futures.**

✉ christian.galibert2@wanadoo.fr

📍 Poussières de Mémoire, 207 corniche Marcel Pagnol, 83210 Solliès-Toucas

De nouvelles associations à Solliès-Toucas !

Cette année, la commune accueille deux nouvelles associations qui viennent enrichir la vie locale :

ACADÉMIE GYMNIQUE MÉDITERRANÉE

L'Académie Gymnique Méditerranée (AGM) a pour objectif de promouvoir la santé physique, mentale et sociale par la pratique sportive, notamment à travers les activités gymniques.

Dès cette rentrée, l'association propose sur la commune des séances de Baby Gym pour les enfants de 15 mois à 6 ans.

Présidente : Céline Beurrier

☎ 06 62 37 54 48

✉ academie.gym.med@gmail.com

🌐 www.agm-gym.fr

SOLHAF ULFAR

Passionnée par l'histoire, l'association SOLHAF ULFAR s'intéresse à la reconstitution historique d'inspiration nordique médiévale. Elle propose également des activités culturelles, artisanales et physiques liées à cet univers.

L'association souhaite participer aux manifestations communales et développer des projets événementiels.

Présidente : Jennifer Sanchez Resch

☎ 07 89 61 28 53

✉ solhaf.ulfar@gmail.com



Le Photo Club Toucassin fête ses 50 ans

2026 - 2027
50 ANS
Photo Club Toucassin

Toute l'année scolaire
 - Prises de vues des Toucassins dans l'Estaphoto durant les manifestations du village.

8 au 13 Décembre 2026 :
 - Expo « lumineuse » au Moulin Arnaud.

Tous les samedis de Février 2027, salle des fêtes :
 - Projection des meilleurs diaporamas du club

Mars 2027, salle des fêtes :
 - Conférence

16, 17 Avril 2027, salle des fêtes :
 - Championnat National audiovisuel avec la Fédération photographique de France.

Mai 2027 :
 - Expo Solliès Toucas autrefois.

Juillet 2027 :
 - Expo photo annuelle spéciale le long du Gapeau.
 - Soirée exceptionnelle aux guinguettes, animations et apparition surprise des images prises dans l'Estaphoto!
 - Projections audiovisuelles « by night » au jardin Toucasso.

Logos: SOLLIÈS TOUCAS, LE DÉPARTEMENT, and a QR code.

Le Photo Club Toucassin, qui compte aujourd'hui 17 membres, prépare une année exceptionnelle pour célébrer son 50^e anniversaire, de la rentrée 2026 à l'été 2027.

Créé en 1975 à l'initiative de Jean-Pierre Joncour et de quelques passionnés, le club a été officiellement déclaré en préfecture en décembre 1976. Installé depuis ses débuts au cœur du village, il s'est illustré au fil des décennies par ses expositions, ses projections de diaporamas, les Rencontres Varoises de l'Image, créées en 1990, ainsi que par de nombreuses animations qui ont contribué au rayonnement de Solliès-Toucas bien au-delà de la commune.

Pour fêter ce demi-siècle d'existence, les festivités démarrent avec une exposition lumineuse « Mise en lumière », qui se tiendra au Moulin Arnaud du 8 au 14 décembre, avec un vernissage prévu le vendredi 11 décembre à 18h30.

Dans la continuité, plusieurs rendez-vous sont à l'étude : expositions, projections, présentation de photographies anciennes de Solliès-Toucas et animations participatives.

Membre de la Fédération Photographique de France, le club accueillera en avril prochain une compétition nationale audiovisuelle.

Parmi les projets phares figure la création d'un studio photo itinérant, baptisé « l'Estaphoto »,

qui réalisera les portraits des habitants lors des manifestations du village. Ces clichés seront présentés lors du grand rendez-vous de l'été 2027.

L'exposition estivale de l'avenue Jean-Moulin sera également placée sous le signe des 50 ans, avant un final festif autour de la photographie et de la projection de diaporamas au Parc Tocasso.

Un anniversaire qui s'annonce placé sous le signe de la mémoire, de la créativité et du partage avec les Toucassins.

Le programme complet sera à découvrir sur le site internet de la ville, appli mobile et réseaux sociaux.



FÉLICITATIONS AUX COMPAGNONS DE L'AÏOLI !

Toutes nos félicitations à l'Association des Compagnons de l'Aïoli pour cette belle reconnaissance : l'inclusion des pratiques sociales et culturelles des confréries gastronomiques et culturelles au sein de l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel.

Cette distinction vient saluer le

travail, la passion et l'engagement de l'association pour faire vivre et transmettre notre patrimoine, nos traditions et les valeurs de convivialité qui entourent l'Aïoli.

Une belle reconnaissance, amplement méritée ! Bravo aux Compagnons de l'Aïoli et longue vie à cette belle tradition provençale !





MAIRE Jérémie FABRE

Adjoints



Hervé
JAULT

1^{er} adjoint
délégué à l'aménagement
du territoire - travaux et à
l'urbanisme



Bérangère
BRASTEL

4^{ème} adjointe
déléguée à la solidarité et au
bien vivre - bien vieillir

Conseillers municipaux délégués



Albert
DUFILS

**Conseiller
municipal**
délégué à la préservation
de l'eau, des canaux et
des forêts



Gaëlle
VUILLERMOZ

**Conseillère
municipale**
déléguée à la vie
économique



Christian
BOINOT

**Conseiller
municipal**
délégué aux relations
avec les quartiers

Conseillers municipaux majoritaires



François
MARMION

**Conseiller
municipal**



Dany
RIMBAUD

**Conseillère
municipale**



Christelle
CAMPUS

**Conseillère
municipale**



Thibault
RAJIMISON

**Conseiller
municipal**



Krystell
BARBE

**Conseillère
municipale**



Christian
MALLEVIALLE

**Conseiller
municipal**



Chantal
HEBRAIL

**Conseillère
municipale**



Jules
ROEHR

**Conseiller
municipal**



Marig
BASTELICA

**Conseillère
municipale**



Audrey
PANIGOT

2^{ème} adjointe

déléguée à l'éducation, à la jeunesse
et à la transition écologique



Éric
MATTEODO

3^{ème} adjoint

délégué aux finances, à la vie associative,
au personnel communal et
à l'administration générale



Luciano
ROBERTI

5^{ème} adjoint

délégué à la sécurité et à la vie des
quartiers. Délégué à la sécurité civile



Marie-Léa
VOGEL

6^{ème} adjointe

déléguée à la culture et à la valorisation
du patrimoine



Fabienne
DRELON

**Conseillère
municipale**

déléguée aux
actions solidaires



Nicolas
JUAN

**Conseiller
municipal**

délégué à la
citoyenneté



Isabel
GUICHARD

**Conseillère
municipale**

déléguée
aux festivités



Morgan
BEGNIS

**Conseiller
municipal**



Françoise
LEGRAND

**Conseillère
municipale**



Christiane
LICHENSKY

**Conseillère
municipale**



Jean-Claude
VINCENT

**Conseiller
municipal**



Julien
TOULGOAT

**Conseiller municipal
d'opposition**



Morgane
REY

**Conseiller municipal
d'opposition**



Patrick
AGEORGES

**Conseiller municipal
d'opposition**

Conseillers municipaux d'opposition



CULTURE



Du nouveau à la bibliothèque

La bibliothèque Thyde Monnier à Solliès-Toucas enrichit son fond et s'adresse aux nouvelles générations de lecteurs !

Vous aimez les histoires d'amour, les univers fantastiques, les aventures palpitantes ou les personnages auxquels on s'attache jusqu'à la dernière page ?

Vous êtes passionnés de mangas, curieux de découvrir les webtoons adaptés en livres, ou simplement à la recherche d'une nouvelle lecture ?

Alors, poussez les portes de votre bibliothèque !

Entre autres, la bibliothèque propose désormais un bel espace consacré aux mangas, une véritable petite « mangathèque » où les lecteurs pourront retrouver leurs séries favorites et découvrir de nouveaux univers.

Et parce que les lectures évoluent avec les pratiques culturelles, un nouveau rayon Manhwa fait également son apparition.

Ces bandes dessinées venues de Corée, souvent adaptées des grands succès du webtoon qui rencontrent un succès grandissant auprès des lecteurs de tous les âges.

Les différentes collections de romans ne sont pas oubliées ! Un fonds Young Adult et New Romance vient compléter les collections avec des histoires contemporaines, fantastiques, romantiques ou pleines d'aventure, pour les adolescents comme pour les adultes qui aiment tout simplement se laisser embarquer dans de nouvelles histoires.

Que vous soyez grand lecteur ou lecteur occasionnel, amateur de romans policiers, de littérature, de BD, de mangas, de documentaires ou simplement curieux de découvrir quelque chose de nouveau, vous êtes les bienvenus !

Alors, pourquoi ne pas venir flâner entre les rayonnages, feuilleter quelques pages et trouver votre prochain coup de cœur ?

L'inscription est gratuite !



LE CATALOGUE ACCESSIBLE EN LIGNE

Le portail numérique de la bibliothèque Thyde Monnier vous permet de consulter ses collections et de vérifier en quelques clics la disponibilité des documents.

Vous recherchez un livre, un roman ou un autre document ? Consultez le catalogue en ligne pour connaître sa disponibilité avant de vous rendre à la médiathèque.

Depuis votre compte lecteur, vous pouvez également réserver un document déjà emprunté et prolonger vos prêts.

Retrouvez également les actualités de la bibliothèque, les coups de cœur de la bibliothécaire ainsi que le programme des prochaines animations.

Consultez le portail numérique de la médiathèque :

↑ sollietoucas.bibenligne.fr

Merci Monsieur Jean-Claude Vincent !

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, qui se sont tenues les 19 et 20 septembre derniers, la Municipalité a souhaité rendre hommage à Jean-Claude Vincent, pour son engagement sans faille en faveur de la connaissance et de la transmission de l'histoire de notre village.

Après avoir animé avec passion pas moins de 101 visites historiques, Jean-Claude a décidé de passer le relais, la fatigue l'incitant désormais à lever quelque peu le pied.

Pour cette 101^e et dernière visite, le Maire, accompagné de son équipe, est venu lui témoigner toute la reconnaissance de la commune et lui remettre un beau livre consacré au sous-marin Casabianca. Un cadeau particulièrement symbolique pour cet ancien marin, passionné d'histoire, qui a visiblement beaucoup apprécié cette attention !

La Municipalité tient à remercier chaleureusement Jean-Claude pour toutes ces années consacrées à faire découvrir et aimer le patrimoine et l'histoire de notre village. Même s'il ne guidera plus nos visites historiques, nous savons pouvoir compter sur lui pour accompagner prochainement la commune dans plusieurs projets culturels et patrimoniaux...

➤ **Mais chut !** Nous vous en dirons davantage dans quelque temps...

Le TOUCASSIN



*Bulletin d'information
de la commune de Solliès-Toucas*

Hôtel de Ville de Solliès-Toucas
83210 Solliès-Toucas

Responsable de la publication : Jérémie FABRE

Rédaction : Natacha ADDOU,
service communication

Photos : Mairie Solliès-Toucas,

Maquette : et si...

Impression : Imprimerie Sira

Permanences en Mairie :

rendez-vous au 04 94 28 90 47

Mission locale :

sur RDV tous les jeudis après-midi
à partir de 14h.

Avocat :

sur RDV tous les premiers vendredis
de chaque mois à partir de 15h.

Conciliateur de justice :

sur rdv tous les 4^{ème} mardis du mois
à partir de 9h.

Entr'aide Sociale :

sans RDV le 1^{er} mardi du mois
à partir de 11h.

Permanences assistantes sociales :

le lundi et mardi après-midi
et le jeudi matin sur RDV



R E T O U R I M A G E S



JUIN

REMISE BRASSARDS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE AUX ENFANTS



JUIN



FÊTE DU JUDO



03/06



REPAS PROVENÇAL INTERGÉNÉRATIONNEL DU CCAS



05/06



07/06

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT



11/06



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE À SIOUX BLANC



INAUGURATION DE L'ORGUE



13/06



CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AU COMMANDANT L'HERMINIER



25/06



RÉUNION ZOU ! COVOIT'



REMISE DES CADEAUX AUX ÉLÈVES DE GRANDES SECTIONS ET DE CM2



FÊTE DE LA SAINT-CHRISTOPHE



14/07



COMMÉMORATION



18/07



BALADE HISTORIQUE

**MARDIS GUINGUETTES**



FÊTE DE LA LIBÉRATION



COMMÉMORATION DE LA SAINT-LOUIS



FORUM DES ASSOCIATIONS



JOURNÉES DU PATRIMOINE

19>20
SEPT.

Tribunes Politiques

L'intérêt général pour seule boussole

Notre action repose sur une certitude : l'engagement public exige de la hauteur. Face à nous, l'opposition continue de mener une politique à l'image de sa campagne électorale: indigne, agressive et purement populiste. Cette politisation à outrance de l'action locale nuit gravement au débat démocratique, et nous le regrettons.

Leur indignation est à géométrie variable. Quand un sujet touche personnellement leur porte-parole, cette opposition remue ciel et terre, mobilisant une énergie démesurée pour des intérêts privés. En revanche, lorsqu'il s'agit des dossiers prioritaires de notre quotidien, leurs élus brillent par leur absence. Où étaient-ils lors de la commission pour l'attribution de la Délégation de Service Public de la crèche ? Où étaient-ils pour débattre de l'attribution des subventions à nos associations qui font vivre notre territoire ? Où étaient-ils pour l'avenir de notre centre-ville lors de la balade urbaine ? Ce désintérêt pour le travail de fond est révélateur.

Gouverner impose des choix responsables, et certaines décisions sont parfois difficiles à prendre. Mais contrairement à ceux qui cherchent le conflit ou la posture personnelle, nous avançons avec méthode, sans céder aux provocations ni aux raccourcis démagogiques.

Notre boussole ne déviara pas : elle reste, en toutes circonstances, l'intérêt général et le service concret rendu à nos concitoyens. Nous continuerons à travailler pour vous, avec sérieux, calme et responsabilité.

Le groupe majorité

Vigilants, constructifs et force de proposition

Pour notre première tribune, nous remercions les électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Aujourd'hui élus municipaux, nous sommes les élus de toutes les Toucassines et de tous les Toucassins, sans distinction ni exclusion.

Notre mandat sera guidé par l'écoute, l'intérêt général et une opposition constructive, vigilante et force de proposition.

Encore faut-il pouvoir exercer pleinement ce mandat. Depuis notre élection, nous déplorons un réel manque de transparence : documents demandés mais non transmis, rendez-vous sollicités mais restés sans réponse, absence de dialogue et, pour ce premier bulletin, aucune information préalable sur son contenu. Le pluralisme municipal ne peut s'exercer à sens unique. Transparence, information et dialogue doivent être une réalité, pas seulement des principes affichés.

Dès cet été, face à la suppression du bus scolaire de Valaury, nous avons alerté et demandé à échanger sur des solutions. Là encore, nous avons trouvé porte close. Nous le regrettons : notre jeunesse est notre plus précieux patrimoine. Pour sa sécurité et son bien-être, les clivages doivent être dépassés.

Septembre a aussi marqué la rentrée des associations. Merci aux bénévoles qui, par leur engagement, font vivre notre village et créent du lien. Nous resterons présents, vigilants et constructifs.

Contact : toucascom1@gmail.com.

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux Facebook, Instagram et TikTok.



SOLIDARITÉ

Le CCAS toujours aux côtés des habitants



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accompagne au quotidien les habitants de la commune qui rencontrent des difficultés ou qui ont besoin d'un soutien dans leurs démarches administratives et sociales, en étroite collaboration avec les assistantes sociales du Département, du CIAS ainsi qu'avec la Mission Locale du Coudon.

Il accompagne également les personnes qui souhaitent effectuer différentes démarches, notamment pour déposer une **demande de logement social**, constituer un **dossier APA, MDPH, d'aide sociale**, ou encore pour toute autre demande relevant de l'action sociale.

UN REGISTRE POUR PROTÉGER LES PERSONNES FRAGILES

Dans le cadre de sa mission de prévention, le CCAS tient un **registre des personnes fragiles et vulnérables**. Celui-ci permet, en cas de situation exceptionnelle — canicule, grand froid, épidémie, risques météorologiques... — de faciliter l'intervention des services sanitaires, sociaux et de secours.

Les données recueillies ont pour seul objet la mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence départemental. Une fiche d'inscription à ce registre est disponible **sur le site internet de la Ville ou sur demande auprès du CCAS**.

DES ANIMATIONS ET DES ATELIERS POUR LES SENIORS

Dès la rentrée, le CCAS poursuivra son programme d'activités à destination des personnes de **plus de 60 ans**, sur inscription.

Plusieurs ateliers seront proposés : ateliers mémoire ; cohésion tricot ; gestes de premiers secours et prévention des chutes ; yoga douceur ; équilibre.

Le CCAS poursuivra également ses animations destinées aux **seniors de plus de 70 ans**, sur inscription, avec plusieurs temps forts au programme :

► La Semaine Bleue, du 5 au 8 octobre

2026, sera notamment l'occasion de se retrouver autour de différentes animations et moments de convivialité.

► En décembre, le traditionnel repas de Noël

sera organisé en deux temps, les **9 et 10 décembre 2026**, avec deux services de 65 convives. Selon les modalités retenues, les seniors pourront également bénéficier de **douceurs de Noël**, qui seront distribuées le **18 décembre**.

Enfin, le CCAS organisera la distribution d'un colis de Noël aux personnes âgées de plus de 70 ans, sous conditions de ressources, ainsi qu'aux familles suivies par le CCAS rencontrant des difficultés sociales.

RESTEZ INFORMÉS !

Toutes les informations concernant les actions, ateliers, animations et dispositifs proposés par le CCAS sont communiquées par le **service communication de la Commune**, par voie d'affichage, sur le site internet de la Ville et sur les réseaux sociaux.

Pour tout renseignement ou pour vous inscrire à une activité, contactez le CCAS au 04 94 28 90 47 (tapez 2).



La CAF

VOUS INFORME :

LE MOIS DES FAMILLES

Du 26 septembre au 25 octobre 2026, le **Mois des Familles** vous invite à partager des moments en famille partout dans le Var.

AU PROGRAMME

- ateliers parents-enfants,
- spectacles, sorties,
- animations,
- rencontres,
- conférences, activités culturelles, sportives ou de loisirs...



De nombreux rendez-vous sont organisés par les associations, les collectivités et les structures partenaires de la Caf du Var afin d'offrir aux familles des moments de découverte, de partage et de convivialité.

Pour retrouver facilement les événements organisés près de chez vous, téléchargez gratuitement Tipi, l'application de la Caf du Var dédiée aux parents, qui a récemment fait peau neuve.

GRÂCE À TIPI, VOUS POUVEZ

- **trouver** des activités familiales autour de chez vous ;
- **consulter** les événements organisés tout au long de l'année ;
- **accéder** à des articles, podcasts et vidéos sur la parentalité et la vie de famille.

Simple, gratuite et pratique, Tipi vous aide à découvrir les initiatives proposées sur votre territoire et à partager des moments en famille.

Du 26 septembre au 25 octobre 2026, vivez le **Mois des Familles**... et retrouvez toute l'année les activités près de chez vous toujours sur l'application Tipi !

Téléchargez gratuitement l'application sur l'App Store ou Google Play !



Hervé JAULT

Adjoint à l'aménagement du territoire, travaux et urbanisme

CADRE DE VIE

Une balade urbaine pour imaginer le centre ancien de demain



La commune, en partenariat avec le **Parc naturel régional de la Sainte-Baume**, a organisé jeudi 17 septembre une balade urbaine au cœur du village, dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle consacrée à l'avenir du centre ancien.

Une **trentaine de participants** ont répondu présents à ce premier rendez-vous de concertation. Habitants et riverains ont ainsi pu échanger directement sur le terrain avec les représentants de la commune et du Parc autour des enjeux qui concernent le quotidien et l'évolution du cœur de village.

Au fil de la déambulation, les échanges ont notamment porté sur la **végétalisation des espaces publics**, la **désimperméabilisation des sols**, la création d'**îlots de fraîcheur**, les déplacements et l'accessibilité, mais aussi la circulation automobile et la création de nouveaux espaces de rencontre et de convivialité.

Cette balade a permis de recueillir les **observations, usages et idées des habitants**, qui constituent une contribution précieuse pour imaginer un centre-ville plus agréable, plus frais et mieux adapté aux enjeux climatiques, tout en préservant l'identité et le caractère du village.

Un **premier temps d'échange constructif** qui marque le **lancement d'une démarche participative pour construire, ensemble, le centre ancien de demain.**





- ▲ Samedi 17 octobre
OCTOBRE ROSE
Soirée théâtre
Organisé par la municipalité



- ▲ Du 29 au 31 octobre
**HALLOWEEN :
HÔPITAL
EN FOLIE**
Moulin Arnaud
Organisé par la municipalité



- ▲ Mardi 3 novembre
**SEMAINE LUMIÈRE
ET VISION**
Testez votre visibilité,
vérifiez vos équipements,
conseils adaptés...

Parking de la mairie
Avec l'association
Prévention routière

- ▲ Dimanche 8 novembre
**ATELIER YOGA
PARENTS/
ENFANTS**
au Dojo
Avec l'association Aérial &
FamilyFit

- ▲ Les mardis du 3 novembre
au 8 décembre
**ATELIER YOGA
DOUCEUR**
6 séances d'1h30
Salle des fêtes
Réservé aux Toucassins
de 60 ans et +
Organisé par le CCAS



- ▲ Jeudi 5 novembre
DON DU SANG
Salle des fêtes

- ▲ Mercredi 11 novembre
**CÉRÉMONIE
COMMÉMORATIVE
DE L'ARMISTICE
DE 1918**
Organisée par la municipalité

- ▲ Mercredi 11 novembre
**STAGE
DE QI GONG ET
LÂCHER PRISE**
Salle des fêtes
Organisé par l'asso DeVie

- ▲ Samedi 21 novembre
**LES JUMORISTES
SPECTACLE
HUMORISTIQUE**
Salle des fêtes
*Organisé par l'association Louis,
Jules et compagnie*



- ▲ Dimanche 22 novembre
**ATELIER
MOTRICITÉ
PARENTS/
ENFANTS**
au Dojo
Avec l'association Aérial &
FamilyFit

- ▲ Du 23 novembre au 16
décembre
**LES BOÎTES
AUX LETTRES
DU PÈRE NOËL**
Organisées par la municipalité

- ▲ Samedi 28 novembre et
du 4 au 5 décembre
TELETHON
**Salle des fêtes/Moulin/
Dojo**
Organisé par le CCAS

- ▲ Dimanche 6 décembre
**LA TOURNÉE
DES LUTINS**
Organisée par le COF

- ▲ Du 8 au 14 décembre
**EXPOSITION
LUMINEUSE
« MISE EN
LUMIÈRE »**
Moulin Arnaud
*Organisée par le Photo Club
Toucassin*

- ▲ Mercredi 9 ou jeudi 10
décembre au choix
REPAS DE NOËL
**au Restaurant la Bastide
Enchantée**
Réservé aux Toucassins de
70 ans et +
Sur inscription au 04 94 28 90 47
Organisé par le CCAS

- ▲ Dimanche 13 décembre
**ATELIER
MOTRICITÉ
PARENTS/
ENFANTS**
au Dojo
Avec l'association Aérial &
FamilyFit

- ▲ Vendredi 18 décembre
**DOUCEURS DE
NOËL**
Distribution des ballotins
(limité à 100 ballotins)
Par le CCAS
Réservé aux Toucassins
de 70 ans et + qui ne
participent pas
au repas de Noël
Salle des mariages
Sur inscription au
04 94 28 90 47
Organisées par le CCAS



- ▲ Jeudi 24 décembre
VEILLÉE DE NOËL
*Organisée par le COF, Les amis de
l'Eglise*

- ▲ **SAVE THE DATE**
NOËL À TOUCAS
**Les 18, 19 et 20
décembre**
Organisé par la municipalité



LE TRI
+ FACILE



BAC
à TRI